



ARRETE N° 2024_0048

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX FIBRE COMMUNE

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux d'ouverture de chambres telecom et d'accès aux poteaux telecom et Enedis pour effectuer des audits sur les boîtiers de fibre optique LOIRET FIBRE, à réaliser par l'entreprise FIBERSAV, domiciliée 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris, représentée par Monsieur Karim BOUCHAKEL, pour le compte de l'entreprise DARKFIBRE, domiciliée 1 rue de la Carlette 02200 Vauxrezis, représentée par Monsieur Franck BERDRIN, dans l'ensemble des rues de la commune de Villemandeur,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 05 février 2024, et jusqu'au 15 avril 2024, le stationnement sera interdit au droit du chantier mobile, en fonction de sa progression, dans l'ensemble des rues de la commune de Villemandeur.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise FIBERSAV est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : En cas d'intervention sur la chaussée ou de besoin d'une restriction de la circulation, l'entreprise FIBERSAV, pour le compte de l'entreprise DARKFIBRE, devra déposer une autre demande d'arrêt de police de la circulation (cerfa 14024*01).

Article 6 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise FIBERSAV, Monsieur le Directeur de l'entreprise DARKFIBRE, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise FIBERSAV, M. le Directeur de l'entreprise DARKFIBRE, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 25/01/2024


Le Maire,
Denise SERRANO

Date d'affichage : 25/01/2024



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : RAHARISON Prénom : MIARANA
Dénomination : DARKFIBRE Représenté par : Franck BERDRIN
Adresse Numéro : 1 Extension : Nom de la voie : RUE DE LA CARLETTE
Code postal 0 2 2 0 0 Localité : VAUXREZIS Pays : FRANCE
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : miarana.raharison @ darkfibre.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur Société FIBERSAV

Nom : BOUCHAKEL Prénom : Karim
Adresse Numéro : 189 Extension : Nom de la voie : RUE D'AUBERVILLIERS
Code postal 7 5 0 1 8 Localité : PARIS Pays : FRANCE
Téléphone 0 6 2 3 1 9 6 7 4 7 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : kbouchakel @ fibersav.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Toute la commune
Code postal 4 5 7 0 0 Localité : VILLEMANDEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Ouverture de chambre télécom et accès aux poteaux télécom et ENEDIS
pour effectuer des audits sur des boîtiers fibre optique LOIRET FIBRE
Date prévue de début des travaux : 0 5 0 2 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 7 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 7 0 Date de début de réglementation 0 5 0 2 2 0 2 4
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 50 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Aucune déviation

Si nous devons intervenir sur la chaussée ou une chambre située dans une zone dangereuse nous ferons une demande spécifique

Autres prescriptions :

Si nous devons intervenir sur une départementale nous contacterons le département pour une demande spécifique

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité **LE BENEFICIAIRE**
Nom : BOUCHAKEL Prénom : Karim
Dénomination : FIBERSAV Représenté par : Yassine BOURASSI
Adresse Numéro : 189 Extension : Nom de la voie : RUE D'AUBERVILLIERS
Code postal 75018 Localité : PARIS Pays : FRANCE
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : kbouchakel @ fibersav.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 24 01 2024

Nom : RAHARISON Prénom : Miarana Qualité : Chef de projet